# CLUB ALPIN SUISSE SECTION DES DIABLERETS LAUSANNE

#### Groupe des photographes

# Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 février 2020

#### 1. Ouverture de l'assemblée.

Robert Pictet ouvre la séance à 18 heures et salue l'assemblée. Il excuse Kurt Burgin et Jean Duboux.

<u>Décès</u>: Robert Pictet déplore les décès de Nelly Bourgeois, Henri Rosset et Hans Werly.

#### 1.Procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée du 27 février 2019 est distribué. Il est examiné par les participants. Sa lecture n'est pas demandée, et il est accepté sans remarques, avec remerciements à son auteure.

### 2.Rapport du président

Le rapport du président est à disposition sur le site du CAS. Il n'en est pas fait lecture, mais il est commenté. Il est précisé que le répertoire des archives est consultable sur le site des photographes (<a href="https://www.cas-diablerets.ch/groupes/photographes/">https://www.cas-diablerets.ch/groupes/photographes/</a>). Comme relevé dans le rapport, le fonds s'enrichit. Ainsi Sandrine, la fille de notre regretté président, et Jean-Pierre Paschoud ont-ils versé des documents cette année.

#### 3.Rapport de la caissière

Claudine Bulliard donne connaissance à l'assemblée du compte de pertes et profits qu'elle a établi et le commente. Il est relevé que le coût du répertoire est raisonnable, l'informaticien ne demandant que CHF 30 / heure.

Cette pièce est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante. Le groupe des photographes compte 43 membres à ce jour.

La cotisation reste fixée à CHF 10.

## 4. Rapport des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs est lu et accepté.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et le rapport de la caissière est applaudi.

Décharge est donnée au comité.

## 5.Budget et cotisations

Claudine Bulliard présente le budget, qui est accepté. Le Groupe a reçu le subside de CHF 500 du Club. Vu l'état des comptes et la fortune du groupe, malgré la perte de CHF 1'300, la cotisation annuelle est maintenue à CH 10.

- 6. Comité : le comité est stable. La confiance est réitérée à ses membres
- 7. **Vérificateurs** : sont nommés Bernard Joset, Albert Bozzini et Jean-Charles Graf, suppléant.

### **8.Programme 2020 :**

<u>Soirée familière</u>: 20 mai 2020 à 19h45, avec la projection du film de Christian Berrut, « 1818, la débâcle du Gietro »

<u>Soirée des photographes</u>: 26 août 2020, et concours « Connais-tu ton pays » avec des photos de Claire Aeschimann.

### 9.Débat, propositions individuelles et divers

- Les agrandissements des <u>photos de Luc Ciompi</u> ont été offerts à leur auteur à l'occasion de son 95<sup>e</sup> anniversaire. Les originaux sont conservés par le Groupe. Un fonds au nom de Luc Ciompi a été créé dans la collection des photographes.
- <u>Publicité des débats</u> : les PV peuvent être consultés sur le site du Groupe. Le comité de la section en reçoit un exemplaire.
- <u>Comptes bancaire et postal du groupe</u>: ces comptes appartiennent exclusivement au club
- <u>Droit à la signature</u>: à ce jour, seule la trésorière dispose d'une signature individuelle. Pour se conformer à la réglementation en la matière, il est proposé de donner la signature à un autre membre du comité.

<u>Décision</u>: l'assemblée accorde la signature individuelle à la secrétaire, actuellement Gisèle Baatard.

- <u>Liste des membres</u> : il est demandé que la liste des membres, qui existe, soit consultable sur le site.
- <u>Fusion CAS-FSA</u>: une cérémonie est prévue
- <u>Répertoire des collections</u>: le répertoire est achevé, toutes les photographies sont accessibles. Vous le trouverez sur le site des photographes.
- Projecteur 8mm : vaut-il la peine de le réparer ? <u>Décision</u> : on attend un devis.

Le rapport du président, qui se trouve sur le site, dont l'adresse est toujours <a href="http://www.cas-diableret.ch/photographes.htm">http://www.cas-diableret.ch/photographes.htm</a>, vous donnera plus de renseignements sur les sujets qui n'ont pas été l'objet d'une discussion.

La séance est levée à 18h55. Elle est suivie de la projection du film « L'expédition du Kachenjunga, 1902 »

La secrétaire Gisèle Baatard